

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 26 janvier 2022

PIERRE PELOUZET EST RENOUELÉ DANS SES FONCTIONS DE MÉDIATEUR DES ENTREPRISES

Par décret du président de la République en date du 25 janvier 2022, M. Pierre Pelouzet est renouvelé dans ses fonctions de médiateur des entreprises, placé auprès du ministre de l'Économie, des Finances et de la Relance, pour une durée de trois ans.

Le médiateur des entreprises, placé auprès du ministre de l'Économie, des Finances et de la Relance, vient en aide aux entreprises et aux organisations publiques afin de résoudre gratuitement leurs éventuels litiges via la médiation et, plus largement, faire évoluer les comportements d'achats, dans le souci de rééquilibrer les relations clients fournisseurs, au service de l'économie. Il intervient également dans le domaine de l'innovation. Son réseau, composé de médiateurs régionaux exerçant dans les DREETS (Directions régionales de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités) et d'une équipe de médiateurs nationaux délégués bénévoles, est présent sur tout le territoire.

Pierre Pelouzet, médiateur des entreprises déclare : *« C'est avec une grande fierté que je me vois renouvelé dans mes fonctions de médiateur des entreprises par le président de la République et Bruno Le Maire, ministre de l'Économie, des Finances et de la Relance. Mon ambition est de continuer, avec l'ensemble des équipes de la Médiation et des médiateurs délégués, à contribuer au développement des entreprises et acteurs publics de notre pays, en portant l'esprit de dialogue, de responsabilité et de solidarité économique. »*

Contact presse Médiateur des entreprises

Steve Le Mentec
Tél : 01 53 17 87 83 - 06 61 58 83 77
Mél : steve.le-mentec@finances.gouv.fr

Paulina Ciucka-Laurent
Tél : 01 53 17 87 97 – 06 11 14 58 46
Mél : paulina.ciucka-laurent@finances.gouv.fr